

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Jeudi 20 mars 2008 - 18 h. 30

Date de la convocation : 14.03.2008

Présents : Cl. LELOUP, Ch. CORBILLON, L. DESGLAND, A. RUBENS, M. SUZANNE, D. GIOANELLI: Adjoint, F. ANDRE, Je. BOITON, A. CABBEKE, JM. DUPONT, M. FAGUET-TORCHON, S.FREBET, D. GIOANELLI, P. GOURDY, A. GRESSIN, B. GUILLOT, F. GUINGAND, J. VRILOR.

Absents excusés : G. PASQUINI (pouvoir à L. DESGLAND).

Secrétaire de séance : M. SUZANNE

1 Délégation de fonctions aux adjoints,

- Monsieur le Maire propose de donner délégation de fonctions et de signatures au premier adjoint, Madame Chantal CORBILLON, lorsqu'il sera empêché ou absent.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- Monsieur le Maire propose de donner délégation aux adjoints des affaires dont ils ont la charge mais uniquement pour les décisions fonctionnelles et seulement en cas d'absence du Maire. Une information au Maire et au conseil municipal sera ensuite indispensable.

Il présente les délégations des adjoints :

- 1^{er} adjoint : Chantal CORBILLON, chargée des affaires sociales et scolaires
- 2^{ème} adjoint : Laurent DESGLAND, chargé de l'environnement de la communication et de l'information
- 3^{ème} adjoint : Alain RUBENS, chargé du personnel, des finances et de la sécurité des bâtiments et de la circulation
- 4^{ème} adjoint : Marylène SUZANNE, chargée des relations avec les associations, du sport, des loisirs et de la culture
- 5^{ème} adjoint : Daniel GIOANELLI, chargé des travaux et de la voirie

Le conseil municipal accepte à l'unanimité ces délégations.

2 Délégation de fonctions au maire,

Monsieur le Maire propose de renouveler les délégations antérieures :

- autorisation de signature de tous les contrats inférieurs au seuil de 210 000€ HT pour les marchés de fournitures, de services et de travaux
- négociation et réalisation des emprunts et des lignes de trésorerie
- passation des contrats d'assurance
- création des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- exercer au nom de la commune les droits de préemption définis dans le cadre du code de l'urbanisme
- régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont engagés les véhicules de la commune

Monsieur le Maire rappelle qu'il doit rendre compte de ces délégations à chaque conseil municipal.

3 Désignation des délégués au sein des commissions municipales,

– Commission des affaires sociales et scolaires.

Responsable : Chantal CORBILLON.

Sont membres : Françoise ANDRE, Alain CABBEKE, Laurent DESGLAND, Stéphane FREBET, Aline GRESSIN, Marylène SUZANNE, et Jérôme VRILOR.

– Commission environnement, communication et information.

Responsable : Laurent DESGLAND

Sont membres : Bernadette CLAVIER, Jean-Marie DUPONT, Stéphane FREBET, Daniel GIOANELLI, Patrice GOURDY, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT et Jérôme VRILOR.

– Commission finances, personnel, sécurité et aménagement du territoire.

Responsable : Alain RUBENS

Sont membres: Françoise ANDRE, Alain CABBEKE, Chantal CORBILLON, Jean-Marie DUPONT, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Gérard PASQUINI et Jérôme VRILOR.

– Commission association, sports, cultures, et loisirs.

Responsable : Marylène SUZANNE

Sont membres: Jean-Claude BOITON, Alain CABBEKE, Chantal CORBILLON, Jean-Marie DUPONT, Stéphane FREBET, Aline GRESSIN, François GUINGAND et Alain RUBENS.

– Commission travaux et voirie.

Responsable: Daniel GIOANELLI

Sont membres: Françoise ANDRE, Jean-Claude BOITON, Alain CABBEKE, Bernard GUILLOT, François GUINGAND et Alain RUBENS.

– Commission d'appel d'offres Président: M. Claude LELOUP_

Sont élus après appel à candidature et vote à bulletins secrets :

Membres titulaires

- Alain CABBEKE : 16 voix
- Daniel GIOANELLI : 17 voix
- Bernard GUILLOT: 18 voix

Membres suppléants

- François GUINGAND : 16 voix
- Alain RUBENS: 17 voix
- Jean-Marie DUPONT: 18 voix

4 Désignation des délégués au sein de la Communauté de Communes et des divers syndicats

– **Communauté de Communes** : 4 titulaires + 1 suppléant

Après vote à bulletins secrets, sur 18 votants, sont élus membres titulaires :

- Claude LELOUP : 18 voix
- Laurent DESGLAND : 16 voix
- Bernard GUILLOT: 13 voix
- Mireille FAGUET-TORCHON: 12 voix

Ont obtenus :

- François GUINGAND : 6 voix
- Aline GRESSIN: 4 voix

- Françoise ANDRE: 3 voix

Après vote à bulletins secrets, sur 18 votants, est élu membre suppléant :

- François GUINGAND : 10 voix

Ont obtenus :

- Françoise ANDRE: 7 voix

- **Pays de Bourges:**

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants:

- Membre titulaire : Claude LELOUP, 18 voix
- Membre suppléant : Patrice GOURDY, 18 voix

- **Syndicat de ramassage scolaire:**

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants:

- Membre titulaire: Laurent DESGLAND, 18 voix
- Membre suppléant: Françoise ANDRE, 18 voix

- **SDE 18:**

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants:

- Membre titulaire: Daniel GIOANELLI, 18 voix
- Membre suppléant: Claude LELOUP, 18 voix

- **Syndicat eau potable: 1 titulaire + 1 suppléant (scrutin secret)**

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants:

- Membre titulaire: Jean-Claude BOITON, 18 voix
- Membre suppléant: Alain RUBENS, 18 voix

- **Syndicat hydraulique: 2 titulaires (scrutin secret)**

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants:

Membres titulaires: Claude LELOUP, 18 voix et Laurent DESGLAND : 18 voix

- **CNAS:**

Sont désignés, membre titulaire: Chantal CORBILLON et membre suppléant: Marylène SUZANNE

- **Conseil d'Administration des Vallières:**

Sont membres du conseil d'administration des Vallières: Claude LELOUP, Aline GRESSIN, Bernadette CLAVIER, Chantal CORBILLON, Mireille FAGUET-TORCHON

- **CCAS:**

Sont membres du CCAS : Claude LELOUP, Aline GRESSIN, Marylène SUZANNE, Bernadette CLAVIER et Chantal CORBILLON.

5 Choix de l'indemnité du maire et des adjoints,

Monsieur le Maire propose de recevoir 43% de l'indice 1015 et les adjoints 13% de l'indice 1015.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

6 Divers

- Le conseil municipal accepte de nommer un nouveau régisseur suppléant suite au congé maladie de D. CHERON. Il s'agira de M. Didier DROUHOT.
Les membres du conseil autorisent également la création d'une sous-régie prise en charge par Gilles DROUHOT.
- Le conseil municipal accepte de changer le tableau des effectifs du personnel pour permettre à Toufik MIHOUB de passer de garde champêtre à garde champêtre chef (avis favorable du Comité Technique Paritaire).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 15